

Subventions juin 2012

La Neuveville, le 9 juillet 2012

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) soutient les bibliothèques régionales de Moutier, Saint-Imier, La Neuveville et Tavannes. Il leur a accordé un montant total de 140'000 francs au titre de contribution annuelle aux coûts d'exploitation. A cela s'ajoute un préavis à l'attention du Conseil-exécutif visant à octroyer au Bibliobus une subvention de 119'000 francs, conformément à un accord liant les cantons de Berne et du Jura.

Le CJB a également versé sa contribution annuelle d'encouragement aux centres culturels d'importance régionale pour la mise en valeur de la création indigène à la collaboration intercommunale. Le montant total 2012 est d'environ 60'000 francs réparti entre le Centre de culture et de loisir, le Centre culturel de la Prévôté, le Royal et la Tour de Rive. Les musées de Saint-Imier et de Moutier ont en outre reçu leur subvention annuelle de respectivement 22'000 et 12'000 francs. Le Centre culturel Le Royal est au bénéfice d'une contribution de 30'000 francs, l'association Regio'BD reçoit 6'000 francs et le Musée jurassien d'art et d'histoire, à Delémont touche 54'500 francs.

Divers projets ont par ailleurs bénéficié de contributions uniques pour un total de 56'000 francs : une création de l'Ensemble vocal d'Erguël, l'installation d'une sculpture de Laurent Boillat à Tramelan, une contribution spéciale au Musée de La Neuveville pour du matériel d'inventaire, une participation à la diffusion de films dans le Jura bernois durant la Semaine suisse des Oscars, ainsi qu'à l'édition d'un roman de Jean-Pierre Rochat et d'un CD de textes de Mani Matter traduits en français et interprétés par des enfants du Jura bernois.

Fonds du sport et de loterie

La commune de Court reçoit une aide du Fonds du sport pour l'achat de matériel. Dans le domaine de la promotion du tourisme, le CJB fait appel au Fonds de loterie pour subventionner la sécurisation d'une dalle pour l'escalade à Saint-Imier (10'800 francs) et la mise aux normes de sécurité du train exploité sur la ligne Soleure-Moutier par l'association Tunnelkino (10'000 francs).

Subventions accordées en juin

Au final, le CJB a accordé dans sa séance du 27 juin 2012 des subventions pour un montant total de 330'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch
www.conseildujurabernois.ch